

Session DECEMBRE 2019

3<sup>e</sup> année licence DROIT  
Cours de A à K + Salariés

## EPREUVE THEORIQUE



Durée de l'épreuve : 3 heures.

**ATTENTION : Les étudiants devront composer dans la matière qu'ils ont choisie en épreuve théorique. En cas d'erreur, la note 0/20 sera attribuée à la copie.**

### **DROIT DES SOCIETES** (M. Urban)

SUJET :

**En quoi et comment le capital social d'une société peut être affecté par certaines opérations juridiques ?**

Document autorisé : CODE DE COMMERCE et CODE DES SOCIETES, annotés mais non commentés.

### **DROIT DE LA RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE** (M. Chiffлот)

SUJET :

**La responsabilité de l'État est-elle encore « ni générale, ni absolue » ?**

Document autorisé : NEANT.

### **DROIT DES OBLIGATIONS** (Mme Meyrueis)

SUJET :

**La pluralité de débiteurs ou de créanciers dans un rapport d'obligation.**

Document autorisé : CODE CIVIL, édition Dalloz ou LexisNexis.

### **RELATIONS INDIVIDUELLES DU TRAVAIL** (Mme Schmitt)

SUJET :

**Le contrat de travail est-il un rempart de protection efficace du salarié face aux pouvoirs de l'employeur ?**

Document autorisé : CODE DU TRAVAIL.

3<sup>e</sup> année licence DROIT  
Cours de A à K + Salariés

## DROIT PENAL GENERAL - Théorique

Durée de l'épreuve : 3 heures.

SUJET :



**Commentez l'article 111-4 du Code pénal : « La loi pénale est d'interprétation stricte ».**

Document autorisé : CODE PENAL.

INTRODUCTION AU DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Pr A. HAMANN

1<sup>ère</sup> session 2019-2020

UEF : Épreuve théorique (3 heures)

Document autorisé : NÉANT



ÉPREUVE THÉORIQUE

Vous traiterez le sujet de réflexion suivant (dans l'encadré), en limitant vos développements à six pages maximum.

La Commission du droit international travaille actuellement sur le thème des « Normes impératives du droit international général (*jus cogens*) ». A sa 71<sup>e</sup> session, tenue à Genève entre avril et août 2019, le Comité de rédaction de la Commission a adopté en première lecture un projet de texte à ce sujet. L'une des conclusions qui y figurent énonce ceci :

« Les normes impératives du droit international général (*jus cogens*) reflètent et protègent les valeurs fondamentales de la communauté internationale, sont hiérarchiquement supérieures aux autres règles du droit international et sont universellement applicables ».

Cet énoncé vous paraît-il refléter le droit international, tel qu'il est, tel qu'il est représenté et tel qu'il est pratiqué ?

A titre d'information : la Commission du droit international a par ailleurs, dans le même texte, repris mot pour mot la formule de l'article 53 de la Convention de Vienne sur le droit des traités en guise de « définition » des normes de *jus cogens*, de même qu'elle a annexé à son projet de texte une « liste non exhaustive » de normes impératives. Y figurent les normes suivantes :

- (a) L'interdiction de l'agression ;
- (b) L'interdiction du génocide ;
- (c) L'interdiction des crimes contre l'humanité ;
- (d) Les règles fondamentales du droit international humanitaire ;
- (e) L'interdiction de la discrimination raciale et de l'apartheid ;
- (f) L'interdiction de l'esclavage ;
- (g) L'interdiction de la torture ;
- (h) Le droit à l'autodétermination

N.B. : Un plan « classique » (deux parties deux sous-parties etc.) n'est pas requis. Il vous est demandé de *réfléchir* à la question qui vous est soumise, veuillez donc simplement à exposer vos réflexions de manière structurée, logique et argumentée.



Session DECEMBRE 2019

3<sup>e</sup> année licence DROIT  
Cours de L à Z

## EPREUVE THEORIQUE



Durée de l'épreuve : 3 heures.

SUJET RECTO VERSO

**ATTENTION : Les étudiants devront composer dans la matière qu'ils ont choisie en épreuve théorique. En cas d'erreur, la note 0/20 sera attribuée à la copie.**

### **DROIT PENAL GENERAL** (Mme NORD-WAGNER)

SUJET :

**Le rôle du juge pénal dans la qualification des faits**

Document autorisé : CODE PENAL.

### **DROIT DES SOCIETES** (M. De Ravel D'esclapon)

SUJET :

**L'application faite par la Cour de cassation du droit applicable à la société en formation est-elle trop rigoureuse ?**

Document(s) autorisé(s) : Code de commerce et Code civil

### **DROIT DE LA RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE** (M. Duranthon)

SUJET :

Vous rédigerez une dissertation – problématisée et soucieuse de démontrer quelque chose, cela va de soi – sur le sujet suivant :

**La place de la victime dans le droit de la responsabilité administrative**

Document autorisé : NEANT.

## **INTRODUCTION AU DROIT INTERNATIONAL** (M. Castellarin)

SUJET :

**La protection juridictionnelle des droits des personnes privées découlant de normes internationales est-elle effective ?**

Document autorisé : NEANT.

## **DROIT DES OBLIGATIONS** (Mme Meyrueis)

SUJET :

**La pluralité de débiteurs ou de créanciers dans un rapport d'obligation.**

Document autorisé : CODE CIVIL, édition Dalloz ou LexisNexis.

## **RELATIONS INDIVIDUELLES DU TRAVAIL** (M. Urban)

SUJET :

**Quel est l'étendue de la protection de la vie personnelle du salarié face au risque d'intrusion de l'employeur ?**

Document autorisé : CODE DU TRAVAIL, à l'exception de l'édition de la Revue Fiduciaire et du Mégacode du travail Dalloz.